

## **3. METHODOLOGIE**

### **3.3. Collecte des Données**

La collecte des données a été réalisée en collaboration avec l'Institut National de Statistique (INS). Près de 200 enquêteurs ont été recrutés; une bonne partie d'entre eux effectuent régulièrement des interviews pour le compte de l'INS. Les enquêteurs ont été formés et supervisés par une équipe de coordination de l'INS (Bruxelles et centres régionaux d'Anvers, Gand, Liège et Charleroi);

Chaque trimestre, une lettre d'invitation (avec un dépliant explicatif) est envoyée aux familles sélectionnées. Au même moment, les enquêteurs reçoivent la liste des familles à contacter, avec leurs noms et adresses.; ils doivent contacter les familles dans les 15 jours (minimum 3 tentatives) afin de prendre un rendez-vous pour l'interview. L'ensemble des essais et des prises de contact avec les familles sont entrées dans une base de donnée qui permet à tout moment d'évaluer l'état de la situation et d'inviter de nouvelles familles pour remplacer celles qui ont refusé (afin d'atteindre le nombre fixé de 50 ménages par unité de sondage secondaire).

La protection de l'anonymat a été garantie de la façon suivante : après la sélection des ménages au niveau du Registre National, chacun d'entre eux a reçu un numéro unique. Les données personnelles (nom, adresse) sont stockées dans un fichier séparé et sont seulement utilisées pour contacter les familles. Ces données personnelles ne sont mentionnées nulle part, sur aucun questionnaire; seul le numéro unique d'identification est utilisé. La base finale de données, avec les informations recueillies durant l'enquête, comprend seulement un numéro unique pour l'identification du ménage (le fichier avec les adresses est conservé à l'INS et n'est pas accessible).